AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-4-71 175203

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3°
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3°

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

VIGNE

PYRALE - Dans les seules vignes où ce ravageur est encore dangereux, le traitement n'est pas à envisager avant les derniers jours du mois, ou même début mai si les températures élevées ne se maintiennent pas.

BLACK-ROT - Le stade "4 feuilles" sera probablement atteint avant la parution du prochain bulletin dans les situations chaudes des régions contaminées (Cévennes, Bugey, Savoie, Grésivaudan), il y a donc lieu d'envisager dès maintenant l'application du premier traitement au stade "3 feuilles" dans ces situations.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Resserrer l'intervalle des traitements à 9 ou 10 jours en raison de la croissance très rapide, ou moins en cas de précipitations prolongées.

TAVELURE DU POMMIER - Dès après la prochaine précipitation, le risque de contamination primaire augmentera considérablement dans toutes les parties basses de la Circonscription. Afin d'éviter le risque de fortes contaminations après une première pluie rendant les terrains impraticables (se souvenir les 21 et 27 avril 1969), le premier traitement devra être appliqué d'urgence dans les limites suivantes:
- Drôme, Ardèche, Loire, au-dessous de 400m d'altitude
- autres départements au-dessous de 300m

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions sont actuellement très favorables à la maladie et la protection doit être maintenue.

BACTERIOSE DU NOYER - Le premier traitement (bouillie cuprique à 200gr/hl au maximum de cuivre-métal) doit être appliqué au stade d'ouverture des bourgeons (moitié du développement du chaton).

MALADIES DU FRAISIER - Contre la pourriture grise, encadrer la floraison par un traitement (à l'aide de 1500 à 2000 l/ha d'une bouillie contenant 30gr/hl de m.a. de benomyl ou 125gr/hl de m.a. de dichlofluanide ou de 320gr/hl de m.a. de thirame.

Sur les variétés qui subissent des dégâts importants de la maladie des taches rouges (ramularia fragariae) adjoindre dans la mesure des compatibilités un produit à base de manèbe à raison de 240gr/hl de m.a.

HOPLOCAMPE DES POMMES - Contre ce ravageur qui perce le fruit ou provoque des cicatrices circulaires appliquer dès la chute des pétales un traitement insecticide dans les plantations habituellement sujettes à ces attaques.

RAVAGEURS A SURVEILLER et à traiter en cas de pullulation menaçante: araignées rouges ou jaunes, charançons et chenilles défeuillantes, puceron vert et puceron cendré du pommier.

GRANDE CULTURE

MELIGETHE DU COLZA - S'en tenir strictement aux indications du bulletin précédent.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P 106